

N'omettons pas cependant de reconnaître que les mesures dont s'indignait si fort le Père Simon ne furent pas si promptement appliquées qu'il le craignait; il l'avoue lui-même et Dom d'Achéry en bénéficia; il eut ses copies.

« 28 mai 1658.

« ... L'on n'a pas tant pressé l'exécution de la commission donnée contre moi à la sollicitation du P. Dom Placide Rousse que je n'aie bien pu prendre mon temps pour achever de copier la pièce... »

Après quelques mois de silence, nous retrouvons Louve toujours fidèle aux manuscrits et toujours empressé de communiquer ses découvertes; quand il reprend la plume, il ne cesse de témoigner des mêmes préoccupations.

« Lyon, ce 4 juillet 1673.

« Monsieur et Révérend Père,

« Votre dernière lettre du 10 mars me marquait que votre Révérence avait donné à M. Dupuys les trois et quatrième volumes du *Spicilegium* pour m'envoyer, ensuite de quoi je vous écrivis ma dernière, en reconnaissance je vous envoyai quelques actes de Cluny. Depuis ce temps-là je n'ai de nouvelles ni des livres, quoique j'en ai écrit à M. Dupuy deux fois, ni des actes et de ma lettre que je vous ai envoyés. Cela m'ayant mis quelque temps en inquiétude, je rencontrais passant ici Dom Athanase Mesland à qui je demandais de vos nouvelles, craignant quelque changement ou altération de santé en votre personne, il me dit